

CONCERTATION CITOYENNE SUR L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES ABATTOIRS D'ANDERLECHT



un projet du **Centre de Rénovation Urbaine**

avec le soutien de M. Pascal Smet,
Ministre de la mobilité et des travaux publics



C.R.U. ASBL
CH. DE MONS, 211
1070 BRUXELLES
TEL : 02/522.62.23
FAX : 02/522.46.15

septembre 2008

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

2. PRÉSENTATION DES LIEUX

- 2.1 Délimitation de la zone concernée
- 2.2 Historique du quartier
- 2.3 Etat des lieux de la situation actuelle

3. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

- 3.1 Une crèche et des logements pour personnes à mobilité réduite au dessus de la station de métro Clémenceau
- 3.2 Aménagement de l'espace Jorez dans le cadre du contrat de quartier "Conseil"
- 3.3 Constructions et rénovations sur le site des abattoirs
- 3.4 Revitalisation des commerces de la rue Ropsy Chaudron et de la chaussée de Mons
- 3.5 Conclusion

4. DIAGNOSTICS

- 4.1 Récapitulatif des points forts et des points faibles de la situation actuelle
- 4.2 Améliorations apportées par l'ensemble des projets

5. INFORMATIONS PRATIQUES

1. INTRODUCTION

OBJET DE LA CONCERTATION:

Cette concertation aborde les problèmes du noeud constitué par la sortie du métro Clémenceau, du croisement de la chaussée de Mons et de l'entrée piétonne au marché des abattoirs ainsi que du cheminement piétonnier jusqu'à la rue Ropsy Chaudron. La situation actuelle nous apparaît comme extrêmement négative. De nombreuses fractures dans le front bâti, la dégradation des bâtiments, les espaces vides laissés à l'abandon confèrent au quartier un caractère chaotique. De plus, les dépôts clandestins, le manque d'espace de respiration pour les piétons et la densité du trafic font de ce quartier un endroit où la convivialité est totalement absente.

Pour remédier à cette situation, il est essentiel qu'une série de projets de construction et d'aménagement voient le jour. Afin de favoriser une dynamique positive, ces projets devront répondre aux besoins et attentes des habitants et usagers du quartier.

C'EST POURQUOI VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Aucune solution cohérente ne peut être envisagée en matière d'espace public si elle ne tient pas compte de l'utilisation qu'en ferait le grand public, de ses attentes et de sa connaissance particulière du quartier. Votre avis est donc essentiel à la mise en place de projets cohérents, et donc à la réussite de la politique d'amélioration du quartier.

Actuellement, une série de projets d'aménagement du quartier sont en cours d'étude, voire même déjà en cours de réalisation. Ces projets émanent autant d'initiatives privées que publiques.

Par le biais de cette concertation, nous voulons nous assurer que ces projets correspondent bien aux besoins locaux et sont cohérents les uns par rapport aux autres.

LE RÔLE DU CRU:

Le CRU se propose d'être le relais entre, d'une part, la population et les initiateurs de projet, et d'autre part, entre tous les initiateurs de projets eux-même.

La convivialité des quartiers étant un de nos mots d'ordre, il est important pour nous de pouvoir réunir autour d'une table tous les acteurs de terrain (habitants et usagers compris) et de réfléchir ensemble sur des solutions concrètes pouvant améliorer le cadre de vie des habitants du quartier.

DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION ET PLANNING:

La concertation proprement dite se passe lors de réunions que l'on appelle "ateliers de travail urbains". Lors de ces ateliers l'ensemble des intervenants actifs (initiateurs de projets) et passifs (habitants, usagers) confrontent leurs avis sur les différents projets. Au préalable, le CRU aura récolté l'ensemble des informations sur les différents projets d'aménagements qui concernent la zone délimitée, et les aura diffusés auprès de tous les intervenants.

Cette brochure regroupe donc toutes les informations utiles afin que vous puissiez participer aux débats en pleine connaissance de cause.

Pour clôturer la concertation, un rapport sera établi et remis aux intervenants actifs. Ce rapport regroupera l'ensemble des remarques qui auront été faites lors des ateliers urbains, ainsi que les solutions concrètes qui auront éventuellement été proposées suite aux ateliers urbains.

PHASE 1: cadrage du projet et diagnostic : synthèse des différents projets et création d'une vue d'ensemble de l'aménagement futur du site dans sa globalité avec mise en avant des points forts et des points faibles.

mai 2008- juin 2008: récolte des informations utiles auprès des intervenants actifs

juillet 2008-septembre 2008: réalisation des outils de communication:

- maquette du site
- création d'un document de synthèse (1er rapport)
- intervention graphique sur le site des abattoirs

PHASE 2 : diffusion des informations, concertation et débats

septembre 2008-octobre 2008 : entretiens individuels avec les intervenants actifs et autres usagers du site (commerçants, propriétaires, etc...).

septembre 2008- octobre 2008: rencontre avec le grand public, diffusion de l'information via différentes actions.

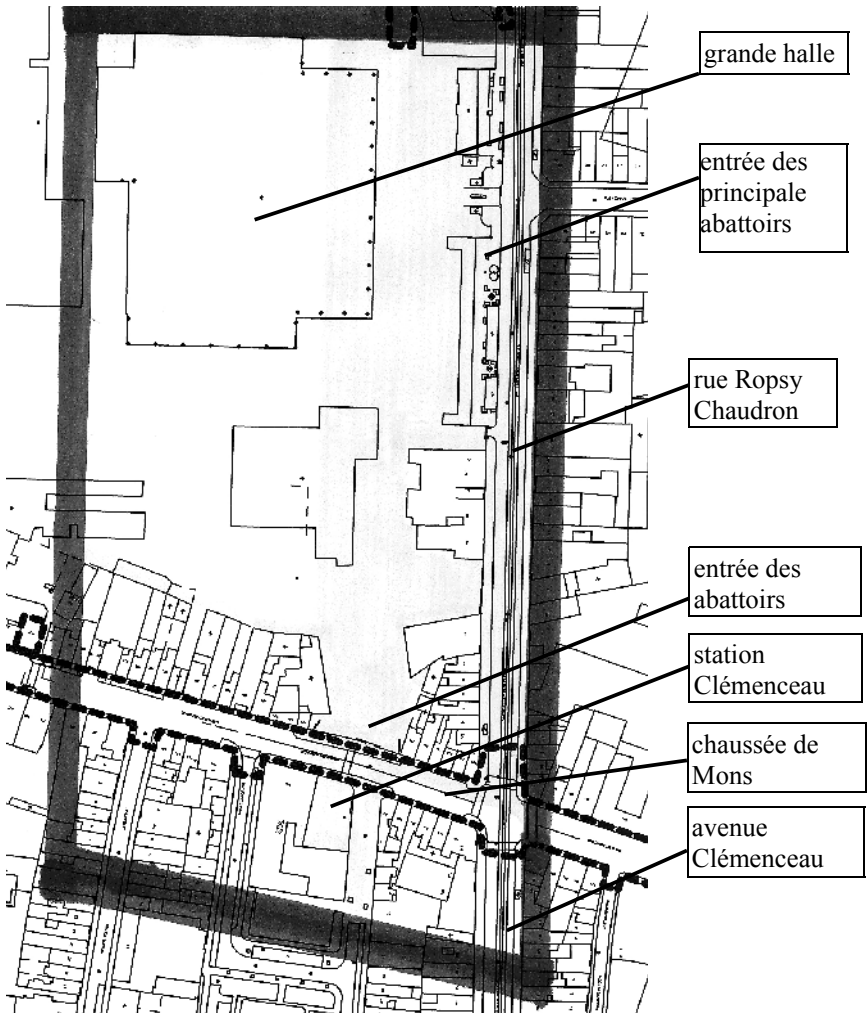
novembre 2008-décembre 2008: concertation et débats avec tous les intervenants. Animation d'ateliers urbains.

PHASE 3: nouvelle proposition basée sur l'ensemble des remarques

janvier 2009- février 2009: création d'un rapport final reprenant l'ensemble des remarques et suggestions éventuelles d'adaptation des projets.

2. PRÉSENTATION DES LIEUX

2.1 DÉLIMITATION DE LA ZONE CONCERNÉE



2.2 HISTORIQUE DU QUARTIER

ESSOR INDUSTRIEL DU QUARTIER DE CUREGHEM

Le quartier de Cureghem est l'un des plus vieux quartier d'Anderlecht. Il fut, jusqu'au XIXème siècle, l'un des plus florissant au niveau économique et démographique. En effet, ses conditions géographiques comme la présence de la Senne et du chemin de fer, favorisent dès le début de l'ère industrielle l'essor d'industries liées au textile. Mais c'est la présence des abattoirs qui dès 1890 alimente l'essor industriel déjà en marche en favorisant une multitude de nouvelles activités économiques comme la tannerie, la maroquinerie et l'agro-alimentaire.

URBANISATION FULGURANTE DU QUARTIER

Fin du XVIIIème siècle, le quartier de Cureghem est en pleine expansion. Les autorités anderlechtoises décident d'y développer une politique urbanistique dynamique et Cureghem devient un quartier bourgeois à l'urbanisation fulgurante. Les principaux édifices administratifs, économiques et culturels y sont construits (hôtel de ville, école vétérinaire) et de nombreuses maisons de Maître sont construites le long de nouvelles artères. La chaussée de Mons fut pendant longtemps l'épine dorsale du hameau de Cureghem. Cette urbanisation galopante a fait naître un patrimoine architectural indéniable qui constitue encore aujourd'hui l'un des atouts de la Commune. A titre comparatif, il est intéressant de souligner qu'à cette même époque le reste de la Commune d'Anderlecht est encore semi-rural.

LE MARCHÉ DES ABATTOIRS: HISTOIRE D'UNE ARCHITECTURE REMARQUABLE

L'architecture des abattoirs, avec sa grande halle et l'ensemble de ses bâtiments administratifs constitue un exemple remarquable de l'architecture industrielle du XIXème. Sa construction débute en 1888. A cette époque la ville de Bruxelles possède déjà un abattoir sur la Commune d'Anderlecht à l'emplacement des actuels "Arts et Métiers". Mais contrairement à celui-ci, la construction de l'abattoir de Cureghem est le résultat d'une initiative privée. Le site fût choisis pour ses caractéristiques géographiques : un terrain marécageux assez spacieux et longé par le canal et le chemin de fer.

2. PRÉSENTATION DES LIEUX



La première étape fut de détourner le cours de la petite Senne et de réaliser d'énormes remblais permettant d'assécher l'ensemble des prairies marécageuses situées entre la rivière et le canal. La nature de ce terrain imposa la mise en oeuvre d'importantes fondations à plus de 4 m de profondeur. C'est cette contrainte technique qui a abouti à la réalisation d'une énorme cave avec système de ventilation. Cette cave fût utilisée comme champignonnière, pour finalement être aménagée en 1992 en salle de réception pour différents types d'évènements.

L'ensemble du site des abattoirs est conçu comme une ville dans la ville avec ses rues (rue des étables), sa place (la cour pavée), son monument (la grande halle), ses blocs de bâtiments, ses lieux de chalandise et de loisirs (échoppes et ambulants) et sa gare. L'entrée monumentale rue Ropsy Chaudron avec ses grilles et ses portiques surmontés des taureaux en bronze furent réalisés en 1901. L'ensemble symbolise le fait que l'on se trouve dans un lieu ouvert à tous mais dont la réalisation est le fruit de capitaux privés. Avec la grande halle, ce sont des repères très utiles qui signalent la présence des abattoirs depuis la rue.

DÉCLIN DU QUARTIER DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XXÈME SIÈCLE

C'est après la deuxième guerre mondiale que le quartier amorce son déclin. Petit à petit les usines ferment leurs portes. Les abattoirs, qui sont entre-temps passés sous tutelle de la Commune d'Anderlecht, vont jusqu'à perdre leur cachet à l'exportation par manque de salubrité. De nombreuses rénovations pourtant indispensables ne sont pas entreprises et les abattoirs ont accumulé trop de retard sur le plan technique et sanitaire.

Parallèlement, le quartier de Cureghem n'échappe pas au phénomène d'exode des populations bourgeoises vers la périphérie de Bruxelles et ses quartiers verts jugés plus attractifs. Le centre ville et les communes avoisinantes sont alors investies par les populations moins aisées et défavorisées d'origines belge et immigrée. Ces populations n'ayant pas toujours les moyens financiers d'entretenir correctement leurs biens immobiliers, c'est tout le patrimoine architectural qui commence à décliner.

Vers 1987, les abattoirs sont repris en main par une nouvelle société formée par les maîtres-abatteurs et les grossistes en viande. Le site est entièrement modernisé à l'aide de fonds privés et les abattoirs récupérèrent leur label. Dès lors la S.A. Abattoirs et Marchés d'Anderlecht amorce un nouvel essor et se développe progressivement en un centre agro-alimentaire de renommée nationale. L'attractivité du site est continuellement développée et draine aujourd'hui un public de plus en plus nombreux. La construction des stations de métro Clémenceau (1993) et Delacroix (2006) favorise la revitalisation du quartier et l'accès au marché des abattoirs.

Malgré cela de nombreux problèmes subsistent, et ce, principalement au niveau urbanistique. Le chapitre suivant fait le tour de ces problèmes.

2. PRÉSENTATION DES LIEUX

2.3 ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION ACTUELLE

La diversité des activités économiques des abattoirs (agro-alimentaire + événementiel) ainsi que la diversité des commerces de la rue Ropsy Chaudron sont des atouts importants susceptibles d'amener vers le quartier des publics divers et donc de recréer une mixité sociale dynamique. Malgré cela, le quartier reste un lieu où la convivialité n'est pas au rendez-vous. L'état général du bâti est médiocre, la circulation automobile est très dense et les espaces de respiration pour les piétons sont inexistantes. Le front bâti est interrompu par une série de chancres qui donnent une image chaotique du quartier. L'état général de propreté du quartier laisse à désirer et accentue le sentiment d'insécurité.

SITE DES ABATTOIRS

L'entrée même des abattoirs du côté de la chaussée de Mons juste en face de la sortie du métro est un vaste chancre laissant entrevoir l'état déplorable des maisons adjacentes. Cet espace n'est investi par les marchands ambulants que deux jours par semaine. Le reste du temps les grilles sont fermées et l'espace vide offre une vue bien triste aux passants.

Même topo du côté de la rue Ropsy Chaudron, où, sur le site des abattoirs, des parcelles de terrain à front de rue ne sont pas construites et laissées à l'état de terrain vague servant de parking.

Projet : toutes les parcelles de terrain vides appartenant au site des abattoirs seront construites. Les rez-de-chaussée seront des surfaces commerciales tandis que les étages seront des logements destinés à être vendus ou loués à des personnes à revenus modérés.

Une série de nouveaux bâtiments seront construits sur le site et les bâtiments vétustes de plein pieds du côté de la rue Ropsy Chaudron seront détruits. La grande halle sera rénovée.

RUE ROPSY CHAUDRON

Les travaux de revitalisation de la rue Ropsy Chaudron touchent à leur fin. Alors que la voirie fait peau neuve, l'ensemble des commerces de la rue sont pour beaucoup dans un état vétuste, manquant ainsi d'attractivité. Bien que les abattoirs amènent beaucoup de monde les jours de marché, les commerces aux alentours restent moyennement fréquentés les autres jours de la semaine.



Projet: lancement d'une campagne d'incitation à la rénovation des commerces et des façades des immeubles de la rue avec le soutien d'un architecte-conseil.

STATION DE MÉTRO CLÉMENCEAU

La station de métro Clémenceau n'est construite que sur un étage, laissant là ce qu'on appelle une « dent creuse ». Cette nouvelle fracture dans le front bâti participe au sentiment général de désagrègement du quartier. Le rez de chaussée de la station est complètement désaffecté, ce qui fait que les espaces libres autour de la station (espace Jorez notamment) ne sont pas investis de manière positive par les habitants et de nombreux dépôts d'immondices viennent encore entacher le tableau.

Projet: construire les étages supérieurs manquants afin d'y créer une crèche et des logements pour personnes à mobilité réduite.

Réaffecter les commerces du rez-de-chaussée de la station de métro le long de la chaussée de Mons

2. PRÉSENTATION DES LIEUX

DENSITÉ DU TRAFIC

La zone concernée par cette concertation est ce qu'on appelle "un noeud intermodal". Cela signifie qu'un grand nombre de mode de transports se concentrent sur un même endroit, créant ainsi une forte densité de circulation, tant routière que piétonne.

Concernant la chaussée de Mons et la sortie du métro Clémenceau, des efforts de revitalisation ont déjà été faits par la Région Bruxelles-Capitale. En 2004, des travaux de restructuration de la chaussée de Mons ont amélioré la fluidité du trafic et le confort des piétons. Le but de ces travaux était, d'une part, de limiter la circulation entrant dans la commune par les axes principaux en réduisant la circulation automobile à une bande, et d'autre part, de favoriser la circulation des transports publics en créant un site propre pour les bus.

Projet: en 2005, la Commune d'Anderlecht a adopté un Plan Communal de Mobilité (PCM) dont un des principes de base est de favoriser la complémentarité des différents modes de transports plutôt que leur concurrence. Le Plan Communal de Mobilité prévoit l'aménagement de pistes cyclables sur l'avenue Clémenceau et éventuellement sur la rue Ropsy Chaudron. Il prévoit aussi la mise en place de zones de stationnement dites zones vertes. Dans ces zones le stationnement est payant et limité à 3h30. Les résidents ne sont évidemment pas concernés.

Actuellement des travaux de réfection de la rue Ropsy Chaudron sont en cours de réalisation et devraient permettre d'améliorer encore la fluidité du trafic et la facilité d'accès aux abattoirs.

MANQUE D'ESPACE DE RESPIRATION POUR LES PIETONS

L'ensemble de la zone concernée par cette concertation manque cruellement d'espaces verts et d'espaces de convivialité (terrasses de café sur espace piétonnier, etc...). Les travaux de restructuration de la chaussée de Mons en 2004 ont certes déjà amélioré le confort des piétons lors de leurs déplacements, mais il n'existe aucun espace d'arrêt et de repos.

Projet: l'espace "Jorez" situé derrière la station de métro Clémenceau (entre les rues Sergent De Bruyne, Jorez et Clinique) sera réaménagé de manière plus conviviale. Un espace vert de qualité y sera aménagé ainsi qu'une série d'infrastructures sportives.

EN CONCLUSION

Seule une synergie d'actions complémentaires serait susceptible d'améliorer de façon significative la situation. C'est pourquoi chacun des projets cités dans ce chapitre a son importance. Les pouvoirs publics et instances privées telle la société ABATAN qui dirige les abattoirs ont pleinement conscience de l'ampleur des travaux nécessaires au développement du quartier. Des asbls telles que le Centre de Rénovation Urbaine (CRU), l'Union de Locataire d'Anderlecht-Cureghem (ULAC) et ATRIUM sont présentes sur le terrain et mènent des actions concrètes en vue d'améliorer l'environnement urbain et la qualité de vie des habitants.

Le chapitre suivant vous expose, de façon plus précise, l'ensemble des projets dont il est fait mention dans ce chapitre.

3. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

3.1 UNE CRÈCHE ET DES LOGEMENTS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU DESSUS DE LA STATION DE MÉTRO CLÉMENCEAU

Le bâtiment de la station de métro Clémenceau a été conçu de manière à pouvoir construire les étages supérieurs. Ce projet viserait donc à remplir cette dent creuse par la construction de trois étages supplémentaires. Ce projet est porté par l'ULAC et développe deux volontés claires : une crèche de plus de 20 enfants et des logements pour personnes à mobilité réduite, âgées ou pour personnes en logement supervisé.

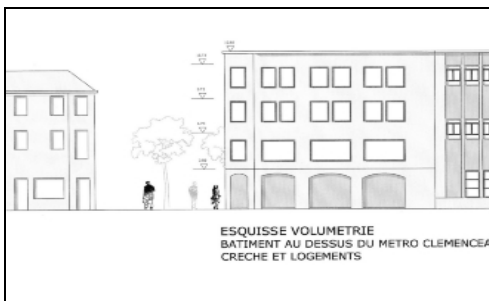
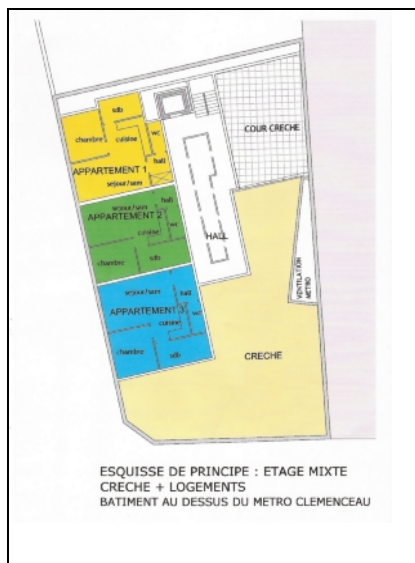
Parallèlement à ce projet, la STIB envisage la réouverture des magasins du rez-de-chaussée de la station de métro Clémenceau.



Initiateur de projet : Union de Locataire d'Anderlecht-Cureghem

Auteur de projet : Centre de Rénovation Urbaine

Partenaires : STIB, ONE, COCOF



Etat d'avancement du projet :

Actuellement le projet en est au stade des premières études: étude de faisabilité et étude du financement. Parallèlement, les possibilités spatiales du futur bâtiment sont étudiées en fonction des normes en vigueur tant au niveau de la crèche et des logements adaptés qu'au niveau urbanistique.

Étapes prévisionnelles:

Obtention du permis urbanistique : décembre 2009

Début du chantier: mars 2011

Fin du chantier: juin 2012

Mise en fonction de la crèche et des logements: septembre 2012

3. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

3.2 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE JOREZ DANS LE CADRE DU CONTRAT DE QUARTIER "CONSEIL"



Le réaménagement comprend :

- deux terrains de jeux avec abris et antenne sociosportive pour les animateurs, le tout clôturé et légèrement surélevé ;
- une place très arborée et très ouverte pour garantir la visibilité et la sécurité.
- Une fontaine ;
- Des emplacements de parking autour de l'espace ;
- Un pare-ballon afin d'empêcher la sortie des ballons hors des terrains de mini-foot ;
- Un éclairage bien adapté ;

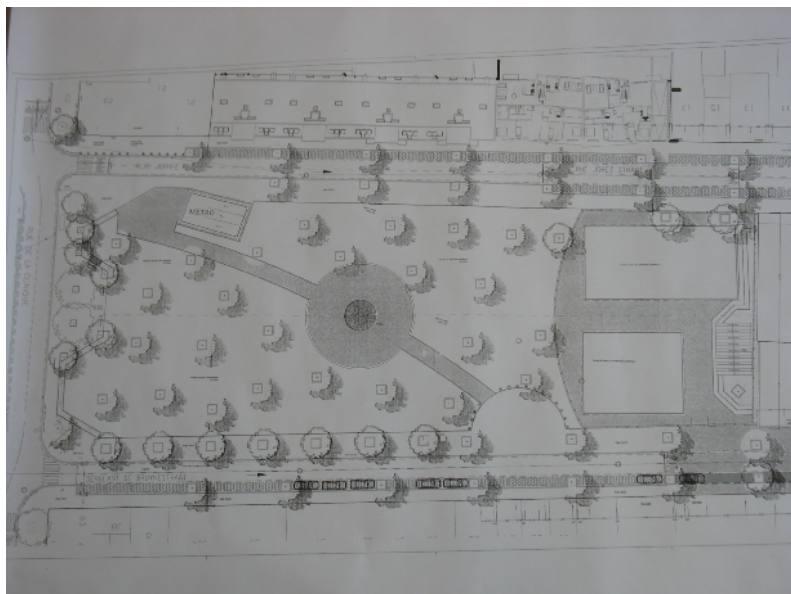
Etat d'avancement du projet :

L'étude du projet est clôturée et l'appel d'offre auprès des entrepreneurs a déjà été lancé. L'analyse des soumissions est en cours et l'entrepreneur sera désigné d'ici septembre 2008.

Etapas prévisionnelles :

Début chantier : novembre 2008

Durée chantier : 1an



Initiateur de projet : Commune d'Anderlecht, Région Bruxelles-Capitale

Auteur de projet : R. Pechere & partners s.a.

Partenaires : Services communaux, animateurs, comité de quartier

3. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

3.3 CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS SUR LE SITE DES ABATTOIRS

La société ABATAN, qui gère le marché des abattoirs d'Anderlecht a l'intention de procéder à un vaste projet de réaménagement de son site. Ce projet comporte entre autre la construction de bâtiments sur les parcelles de terrain vides à flanc de rue, comblant ainsi les nombreuses "dents creuses" du site. Ces bâtiments devraient être conçus en partenariat avec la Société de Développement de la Région Bruxelles-Capitale (SDRB) de manière à ce que les rez-de-chaussée soient à vocation commerciale tandis que les étages soient destinés à du logement de type social. Ce projet est subsidié par le Fond Européen du Développement des Régions (FEDER), et devra atteindre ses objectifs pour l'année 2013.

Devant l'importance des enjeux, la Commune d'Anderlecht et la société ABATAN lance une collaboration avec les étudiants de 3ème, 4ème et 5ème année de l'unité "architecture pour le développement" de l'Ecole Supérieure d'Architecture de La Cambre. Cette collaboration a pour but de développer des hypothèses de projet devant alimenter la réflexion et nourrir le débat public autour du site des abattoirs et d'aboutir ainsi à une série de recommandations qui pourront être reprises dans un projet de qualité. Les étudiants étudieront le réaménagement global du site durant l'année scolaire 2008-2009, et participeront à notre projet de concertation.



Esquisse d'intention



Initiateur de projet : société ABATAN

Auteur de projet : inconnu

Partenaires : Commune d'Anderlecht, SDRB, Région Bruxelles-Capitale, Ecole Supérieure d'Architecture de La Cambre.

3. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

3.4 REVITALISATION DES COMMERCES DE LA RUE ROPSY-CHAUDRON ET DE LA CHAUSSÉE DE MONS

Ce projet comporte la mise en place d'incitants financiers auprès des commerçants afin que ceux-ci rénovent leurs commerces et renouvellent leurs enseignes selon une charte graphique. Un architecte-conseil sera présent pour orienter les commerçants et les propriétaires en ce qui concerne le réaménagement des magasins et la rénovation des façades. L'accent est mis également sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que sur l'aménagement de l'accès aux étages en vue d'y refaire du logement et de lutter contre les logements vides. Ce projet est en cohérence avec les travaux de revitalisation de la rue Ropsy-Chaudron (actuellement en dernière phase) et de la chaussée de Mons (2004).

Etat d'avancement du projet:

Les conventions de rénovation concernant les immeubles chaussée de Mons ont été signées. La mise en place de ce projet au niveau de la rue Ropsy-Chaudron débutera en janvier 2009.



Initiateurs de projet: Asbl ATRIUM
Partenaires: Commune d'Anderlecht,
Région Bruxelles-Capitale

3.5 EN CONCLUSION

L'ensemble de tous ces projets, s'ils sont réalisés, devraient améliorer grandement la situation et lancer une dynamique positive de renouveau au sein du quartier. Pourtant, de nombreux aspects importants n'apparaissent pas dans les intentions de tous les initiateurs de projet et de nombreuses questions restent sans réelle réponse. Qu'en est-il des espaces de convivialité et d'échanges? Qu'en est-il des espaces dédiés aux activités culturelles? Comment gérer la problématique des intérieurs d'îlots délabrés encadrant l'espace du marché? Comment gérer la foule qui débarque chaque week-end au marché? Quels seront les impacts du projet des Abattoirs sur la dynamique commerciale générale du quartier?

Il est important de souligner le fait que certains de ces projets de réaménagements n'en sont qu'au stade d'esquisse, voir même seulement au stade "d'intention". C'est le cas pour le projet de réaménagement du site des Abattoirs et pour le projet de construction au dessus de la station de métro Clémenceau. En clair, cela signifie que ces projets ne sont pas encore formalisés et qu'il est encore temps de participer à leur élaboration. C'est donc le moment ou jamais d'émettre de nouvelles idées et de faire des suggestions qui pourront être intégrées dans l'étude de ces projets!

Voilà pourquoi il est important que vous participiez à cette concertation. La cohérence et la pertinence de tous ces projets est un enjeu crucial pour l'avenir du quartier et le processus de concertation citoyenne est un moyen efficace de garantir ces aspects. Le débat ne fait donc que commencer et toutes vos remarques constructives seront les bienvenues.

4. DIAGNOSTICS

4.1 RÉCAPITULATIF DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES DE LA SITUATION ACTUELLE

	ATOUTS	DÉSAVANTAGES
Socio-économique	- activités économiques importantes et diversifiées dans le quartier - reconnaissance du site des abattoirs à l'échelle nationale - attractivité du site des abattoirs à l'échelle régionale: clientèle acquise	- population locale fragilisée - irrégularité de la densité de fréquentation entre les jours de marché et le reste de la semaine - commerces autour du marché peu fréquentés
politique	- volonté des pouvoirs publics et instances privées d'améliorer la situation	- manque de concertation entre tous les acteurs de terrain (habitants compris)
Urbain	- situation géographique stratégique: proche du centre ville / facilité d'accès par les transports publics - patrimoine architectural de valeur - espace disponible à l'organisation d'évènements (ex: cave de Cureghem)	- état général du bâti médiocre - nombreuses fractures dans le front bâti / espaces non bâtis laissés à l'abandon - manque d'espaces de respiration (espaces verts) et de convivialité (terrasse de café, etc...) - état général de propreté du quartier médiocre - mauvaise répartition du trafic piétons et routier - peu de places de parking les jours de marché - densité du trafic. - sentiment d'insécurité

4.2- AMÉLIORATIONS APPORTÉES PAR L'ENSEMBLE DES PROJETS

AMELIORATIONS

- augmentation générale de l'attractivité commerciale du site (marché + commerces alentours) + régulation de la densité de fréquentation entre les jours de marché et le reste de la semaine
 - soutien logistique à la population locale (crèche)
 - mise à disposition de logements salubres à prix adaptés (construction de logements par la SDRB)
-
- mise en place d'un dialogue et d'un suivi autour des projets concernant le quartier par les pouvoirs publics (cellule communale des projets subsidiés)
 - création d'un dialogue avec la population (concertation citoyenne)
-
- mise en valeur du patrimoine architectural des abattoirs (si restauration de la grande halle)
 - amélioration de la qualité générale du bâti via les incitants financiers à la rénovation
 - comblements des "dents creuses" et construction des parcelles vides : reconstruction de l'unité du front bâti
 - création d'un espace vert et sportif
 - meilleure répartition du trafic voiture une fois la rue Ropsy Chaudron rénovée.

5. INFORMATIONS PRATIQUES

Les ateliers de travail urbains auront lieu à partir du mois de novembre 2008 et se dérouleront durant les mois de novembre et décembre 2008. Ils sont ouverts à toute personne intéressée et soucieuse de l'avenir du quartier. Seront présents également tous les initiateurs de projet, acteurs de terrain, des représentants de la Commune d'Anderlecht ainsi que les architectes du C.R.U et des étudiants de l'Ecole Supérieur d'Architecture de la Cambre.

Toutes les informations sur les dates, horaires et lieux de ces ateliers peuvent vous être communiquées au Centre de Rénovation Urbaine.

Centre de Rénovation Urbaine
211, chaussée de Mons - 1070 Anderlecht
Tel: 02 522 62 23
Mail: info@cru-csv.be

■ Personnes de contact :

Mme Marie de Jaer
Architecte
marie@cru-csv.be

M. Abderazak Ben Ayad
Coordinateur
ben@cru-csv.be

LISTE DE CONTACTS

ULAC : Union de locataires D'Anderlecht Cureghem
chaussée de Mons, 211 à 1070 Anderlecht
téléphone 02/520 21 29

ATRIUM CUREGHEM :
chaussée de Mons 180, à 1070 Anderlecht
téléphone 02 522 24 43

COMMUNE D'ANDERLECHT : cellules des projets subsidiés
responsable : Nathalie Bücken
place du Conseil, 1 à 1070 Anderlecht
téléphone 02 558 09 61

ABATAN : gestion du Marché des abattoirs
administrateur délégué : M. Joris Tiebout
rue Ropsy Chaudron, 24 à 1070 Anderlecht
téléphone 02 521 54 19

SDRB : Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale
service de rénovation urbaine
rue Gabrielle Petit, 16 à 1080 Bruxelles
téléphone 02 422 50 50
www.sdrb.be/immo

COMITE DE QUARTIER CHRYSALIDE :
rue du Chapeau, 36 à 1070 Anderlecht
téléphone 02 524 41 66 - 02 521 31 53

ISACF LA CAMBRE
Architecte chargé de cours : Victor Brunfaut
place Flagey, 19 à 1050 Bruxelles
victor.brunfaut@lacambre-archi.be



C.R.U. ASBL
CH. DE MONS, 211
1070 BRUXELLES
TEL :02/522.62.23
FAX :02/522.46.15

CENTRE DE RENOVATION URBAINE ASBL

Imprimé le 15 septembre 2008

